

NOTICE EXPLICATIVE POUR LE CONSEIL COMMUNAL **DU 22 FEVRIER 2024**

1. Informations

2. Mandataires

a) Attributions du Collège communal – modifications

Suite au changement intervenu dans la composition du Collège communal, il y a lieu d'adapter les attributions du nouveau Collège communal.

b) Commissions du Conseil communal – modifications

Suite aux changements intervenus dans la composition du Collège communal et du Conseil communal, il y a lieu d'adapter le tableau des commissions du Conseil communal.

c) Représentations au sein des intercommunales et organismes divers – modifications

Suite aux changements intervenus dans la composition du Collège communal et du conseil communal, il y a lieu d'adapter les représentations dans les divers organismes.

Agent traitant : Sabine DRAPIER

Politique responsable : Gauthier DUDANT

3. Personnel communal

Emploi des travailleurs handicapés au sein des pouvoirs locaux – état des lieux 2023

Conformément à l'arrêté du Gouvernement wallon du 07/02/2013, l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés au sein des provinces, communes, CPAS, et associations de services publics fixée à 2,5%, est satisfaite. En effet, la commune présente un taux de 3,89%.

Agent traitant : Florence CLEMENT

Politique responsable : Colette BOCAGE

4. Marché public

Collecte des ordures ménagères en porte à porte 2025–2032 – dessaisissement de la Ville d'Antoing en faveur de l'Intercommunale Ipalle, et adhésion au marché.

Considérant l'adhésion de la commune au marché publié le 20 octobre 2023 pour la collecte des ordures ménagères en porte à porte lancé par Ipalle dont les caractéristiques sont les suivantes :

- La durée du marché est de 8 ans, soit de janvier 2025 à décembre 2032 ;
- Le marché est composé de 20 lots, soit une commune par lot ;
- Le prix est composé à 100% de la partie fixe (nombre d'habitants) ;
- La liberté d'adaptation du(des) jour(s) de collecte et du découpage des zones est donnée aux collecteurs même si les souhaits des communes sont communiqués ;
- La possibilité d'avoir recours à une dalle de transfert ;
- La possibilité d'appliquer un rabais suivant l'attribution de plusieurs lots ;

- La fréquence de collecte est fixe pour toute la durée du marché et équivalente à 1 fois toutes les semaines sur le territoire communal ;
- La collecte, et la location au besoin, de conteneurs 1100L suivant le souhait communal.

Considérant qu'avec ce nouveau marché, le cout de collecte des ordures ménagères s'élèvera à 16 euros HTVA/habitant/an à partir du 1^{er} janvier 2025 (19,36 euros TVAC par habitant).

Le jour de collecte reste inchangé (le mercredi).

Sur proposition du Collège communal, il est proposé au Conseil communal :

- De confirmer le dessaisissement de la Ville d'Antoing en faveur de l'intercommunale IPALLE de sa mission de collecte des déchets ménagers résiduels.
- D'adhérer au marché susmentionné et de mandater l'intercommunale Ipalle d'attribuer le lot 1 dudit marché et de notifier le soumissionnaire retenu, Cogetrina Logistics, pour un montant de 977.664,00 € HTVA. (1.182.973,44 euros TVAC).

Agent traitant : Enguerrand LEKOEUCHE

Politique responsable : Gauthier DUDANT

5. Vente de terrains

Maubray – vente de parcelles en domaine public désaffectées au clos du Lanchon

Vu la décision du Conseil communal du 28 septembre 2023 de désaffecter les parcelles de domaine public dénommées «devantures de la citée sociales» au Clos du Lanchon à Maubray;

Vu la décision du Conseil communal du 21 décembre 2023 du principe de mise en vente des parcelles concernés au prix de 63.136,00 euros;

Considérant que les parcelles concernées sont constituées principalement de jardins et de devanture des habitations sociales (trottoirs, allées de garage), et ne sont pas valorisables par notre administration communale ;

Considérant l'offre d'achat de la Société de Logement du Haut Escaut d'un montant de 63.136,00 euros ;

Sur proposition du Collège communal, il est proposé au Conseil communal :

- De marquer accord sur la vente des deux parcelles de domaine public désaffectées au Clos du Lanchon à Maubray à la Société de Logement du Haut Escaut d'Antoing pour un montant 63.136,00 euros selon une procédure de gré à gré.
- Le Bourgmestre, le Directeur général et le Directeur financier seront mandatés afin de représenter valablement la Ville d'Antoing à la signature de l'acte au SPW Comité d'acquisition

Agent traitant : Enguerrand LEKOEUCHE

Politique responsable : Gauthier DUDANT

6. Petite enfance

Transfert de la consultation pour enfants agréée, du bâtiment avenue de l'Europe vers un bâtiment situé à la rue de Crèveœur à Antoing – convention avec l'ONE

Sur proposition du Collège communal, l'Office de la Naissance et de l'Enfance a été contacté pour transférer les consultations ONE qui se déroulent actuellement à l'Avenue de l'Europe à Antoing, vers le bâtiment de la Rue de Crèveœur à Antoing. Le but étant de créer un pôle jeunesse dans la zone vu la proximité de la crèche et du local du centre de jeunes.

Suite à une visite sur site, l'Office de la Naissance et de l'Enfance a marqué un accord de principe et nous propose, pour formaliser le transfert, une convention de type « Bail de locaux pour consultation pour enfants agréée ».

Il est proposé au Conseil communal de marquer accord sur cette convention pour une durée indéterminée.

Agent traitant : Enguerrand LEKOEUCHE

Politique responsable : Gauthier DUDANT

7. Circulation

Abrogation de deux emplacements PMR à la rue de Crèveœur, 12 et 50 à Antoing, suivant rapport de police.

Agent traitant : Sabine DRAPIER

Politique responsable : Gauthier DUDANT

8. Demandes d'ajouts de points à l'ordre du jour par la Conseiller Communal Samuël VINCENT pour le groupe UCA

- a) Analyse des retombées de poussières (voir annexe) ;
- b) Désertification bancaire (voir annexe) ;
- c) Campagne de sensibilisation à la préservation de notre environnement (voir annexe) ;
- d) Véhicules électriques (voir annexe).

Agent traitant : Pascal DETOURNAY

Politique responsable : Gauthier DUDANT

9. Procès-verbal

Approbation du procès-verbal de la séance du 25 janvier 2024.

Agent traitant : Pascal DETOURNAY

Politique responsable : Gauthier DUDANT

10. Questions orales